

Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 338 qui demande la mise en œuvre de la résolution 242 et le début de «négociations entre les parties en cause, sous des auspices appropriées, dans le but d'établir une paix juste et durable au Moyen-Orient». Ce principe a été un élément constant de la politique canadienne relative au Moyen-Orient.

1974 La Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient (FNUOD) est mise en place pour contrôler une zone neutre établie aux termes de l'accord instaurant le désengagement israélo-syrien sur le Plateau du Golan, à la suite de la guerre de 1973. Cette force est toujours en place aujourd'hui, et 180 soldats canadiens fournissent des services techniques, de communications et de logistique, aux 1 330 membres de la force.

Octobre et novembre Le Canada s'abstient lors du vote de la résolution 3210 de l'ONU, invitant l'OLP à prendre part aux délibérations de l'Assemblée générale, et s'oppose à la résolution 3236 qui accorde à l'OLP le statut d'observateur à l'Assemblée générale et à toutes les conférences internationales.

1975

Novembre Le Canada s'oppose à la résolution 3379 qui déclare que le sionisme est une forme de racisme.

1976

Janvier L'honorable Allan MacEachen, SEAE du Canada, se rend en Égypte, en Arabie saoudite, en Jordanie, en Irak et en Israël.

1977

Octobre L'honorable Don Jamieson, SEAE du Canada, entreprend une mission d'investigation en Égypte et en Israël.

1978

Septembre Accords de Camp David : accords de paix entre l'Égypte et Israël, qui donnent lieu au retrait des troupes israéliennes du Sinaï, en 1982. Cependant, le cadre établi pour régler le problème palestinien ne produit finalement aucun résultat.